

## 2003-2004

### 2004

**1<sup>er</sup> octobre** : Enquête publique du Plan de déplacements urbains angevin : contribution de l'association du Camp de César.

**1<sup>er</sup> juillet** : Présentation aux élus de Sainte Gemmes-sur-Loire de l'étude demandée par le Département pour le contournement sud d'Angers.

**25 mars** : Le conseil municipal de Sainte Gemmes-sur-Loire adopté l'avant-projet de PLU incluant le tracé de la rocade. Il est précisé que, comme le prévoyait le Schéma directeur de la région angevine, approuvé en 1996, l'opportunité de la réalisation de la liaison sud devra être appréciée au regard de l'évaluation des effets de la mise en service du contournement nord d'Angers. Autre engagement : que le CD 112 ne soit utilisé qu'en desserte local et non pas comme voie structurante d'agglomération.

**20 mars** : Sans attendre les résultats de l'étude demandée par l'agglomération d'Angers sur les différentes hypothèses de liaisons au sud d'Angers , Jean-Claude Antonini inscrit le tracé de la rocade sur le Plan local d'urbanisme de Sainte Gemmes-sur-Loire.

**19 janvier** : André Lardeux estime que le futur contournement Sud doit passer à Bouchemaine avec deux solutions au choix : longer la voie ferrée depuis Angers ou doubler la route Les Ponts-de-Cé-Bouchemaine avec un système d'échangeurs pour ne pas isoler Sainte Gemmes-sur-Loire.

### 2003

**17 décembre** : Pour le maire de Sainte Gemmes-sur-Loire, si rocade sud il doit y avoir sur le territoire de la commune, c'est au nord en limite d'Angers et non pas sur le CD 112.

**26 novembre** : Lors d'une réunion analogue, le maire des Ponts de Cé évoque la question d'une liaison sud pour désengorger les avenues Galliéni et de l'Amiral Chauvin.

**24 novembre** : Le projet d'aménagement et de développement durable lié au Plan local d'urbanisme du secteur Ouest de l'agglomération est présenté au conseil municipal de Bouchemaine. Le document évoque un nouveau franchissement de la Maine au niveau du bourg.

**7 avril** : Adoption du projet d'agglomération qui résume les orientations de l'agglomération pour les 15 prochaines années. Il n'est pas fait allusion aux plans de circulation.

**14 février** : Le comité syndical du SYTRA engage une nouvelle procédure d'élaboration du Plan de Déplacements Urbains. Objectif : adoption en juillet 2004.

**25 janvier** : Lors de l'assemblée générale de l'association, le Maire de Ste Gemmes-sur-Loire rapporte le contenu d'une réunion récente rassemblant le président du Conseil général, le vice-président en charge des infrastructures routières, le directeur de la DDE, les maires de Beaucouzé, Bouchemaine, Les Ponts de Cé et Sainte Gemmes-sur-Loire.

Le Département et Angers Agglomération sont d'accord sur trois nécessités :

- Etablir une liaison sud entre Beaucouzé et Les Ponts-de-Cé
- Sortir de la gare vers le sud et partir vers l'est pour rejoindre la rocade Est
- Limiter le trafic sur les voies sud (qui absorbent beaucoup de circulation de transit).

Un projet prenant en compte ces trois nécessités a été commandé à un cabinet d'étude qui rendra ses conclusions fin 2003.

Un projet prenant en compte ces trois nécessités a été commandé à un cabinet d'étude qui rendra ses conclusions fin 2003.

Le document remis lors de cette réunion n'est pas indiqué comme "projet", mais comme souhait pour l'avenir. Le maire de Sainte Gemmes-sur-Loire a accepté qu'il soit présenté comme document d'étude de possibilité. Il s'est opposé à la déclaration de principe de l'utilisation du CD 102 Beaucouzé-Bouchemaine car c'était courir le risque d'avoir deux voies Ouest-Est sur la commune. Pour lui, il n'est pas question d'avoir sur la commune deux voies rapides Ouest-Est, une liaison Nord-Sud via la 411 et une liaison CD112-Rocade Est. Une prochaine réunion aura lieu entre les maires de Bouchemaine, Les Ponts de Cé et Sainte Gemmes-sur-Loire.